



FOREZ

DES PELOUSES SUR BASALTE

**Treize ans d'engagement
avec les territoires**



Bilan d'un programme

Dans le Forez, le basalte est un patrimoine à lui tout seul ! De l'attrait touristique aux qualités culturelles qu'il véhicule, il mérite toute notre attention. Depuis 2002, une prise de conscience grandit et le Cen Rhône-Alpes va à la rencontre de propriétaires, d'élus et d'usagers pour impulser une dynamique de projets autour de la préservation des pics, des monts, des puys et des suc du Forez !

Retour sur ce programme :

2002 Premières réflexions à l'échelle de l'ensemble du territoire, identification des sites à enjeux et premier contact de communes

2004 **Pic de Purchon et puy de Griot** : lancement d'un programme d'actions

2006 **Pic de Montsupt** : premiers travaux de débroussaillage

2007 **Suc de Lavieu** : élaboration d'un document d'orientation

2008 **Suc de la Garenne** : mise en place du pâturage avec un exploitant agricole et la commune

2009 Cinq années d'action, premier bilan avec l'intégration des **pelouses sur basalte** dans la politique espace naturel sensible du Département

2010 Premiers travaux au **puy de Chavanne** et conception d'un sentier pédagogique sur le **Montclaret**

2011-2012 : Premières évaluations du travail réalisé sur le **pic de Montsupt** puis le **suc de la Garenne**

2013 Animation foncière sur le **mont Semiol** et le **mont d'Uzore**

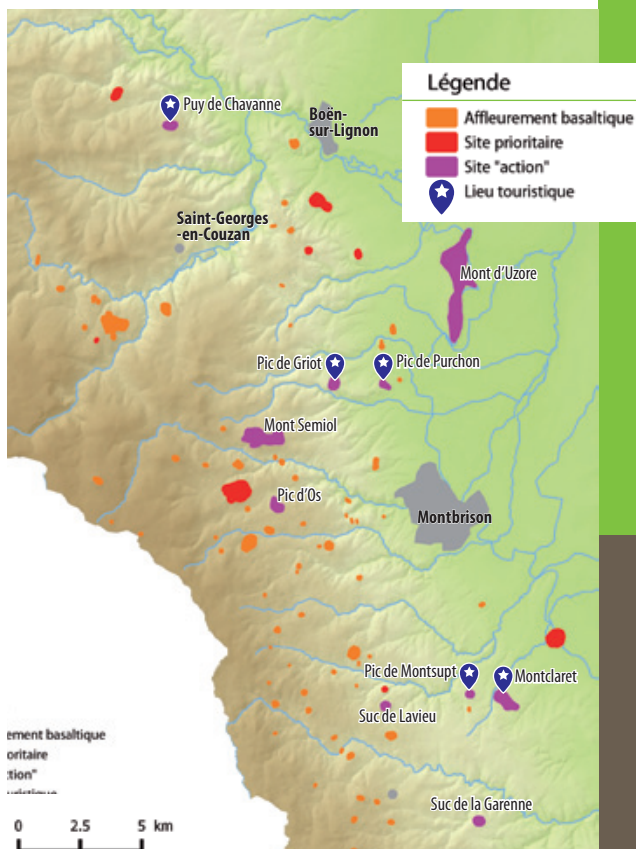
2015 **Pic d'Os** : première convention de partenariat avec un propriétaire-exploitant agricole



SITES	COMMUNES	CONTRACTUALISATION AVEC...	POUR UNE SURFACE MAÎTRISÉE	ET UNE SURFACE RESTAURÉE
Pic de Purchon	Champdieu	2 propriétaires privés et la commune	0,31 ha	0,2 h
Puy de Griot	Pralong	1 propriétaire privé	7,36 ha	0,2 ha
Pic de Montsupt	Saint-Georges-Haute-Ville	la commune et une association locale	3,38 ha	0,3 ha
Suc de Lavieu	Lavieu	en propriété Cen	0,61 ha	
Suc de la Garenne	Chenereilles	1 propriétaire privé	8,08 ha	6 ha
Puy de Chavanne	Palogneux	la commune	1,95 ha	0,8 ha
Montclaret	Saint-Georges-Haute-Ville Boisset-Saint-Priest	1 propriétaire privé	1,50 ha	
Mont d'Uzore	Montverdun Chalain-d'Uzore Saint-Paul-d'Uzore	1 propriétaire privé	0,58 ha	
Mont Semiol	Châtelneuf	9 propriétaires privés	24,27 ha	
Pic d'Os	Essertines-en-Châtelneuf	1 propriétaire privé	1,10 ha	

Un bilan réalisé en 2002 a montré que sur 104 pics de basalte que compte le Forez, seuls 40 possédaient encore des pelouses dignes de ce nom. Des contacts et des réunions d'informations ont été réalisés sur 19 sites identifiés comme prioritaires.

Treize communes, soit dix sites différents, sont concernées par ce programme à ce jour. Au total, plus de 48 hectares font l'objet d'une contractualisation entre le Cen et une commune ou des propriétaires privés. Depuis le début de ce programme, près de 7,5 hectares de pelouses ont été restaurés et/ou entretenus.



Comprendre d'où vient ce patrimoine

D'où vient le basalte ?

Le très ancien Massif central a subi des déformations lors de la formation des Alpes puis d'importants phénomènes volcaniques, lesquels ont débuté il y a 65 millions d'années. Dans le Forez, le volcanisme a perduré entre -20 et -12 millions d'années. C'est surtout entre la plaine actuelle et les monts que des cassures se sont formées, empruntées par des laves pour remonter en surface. Leur refroidissement a alors créé cette roche sombre : le basalte qui contraste parmi des collines faites essentiellement de granite.

« Les gens n'avaient pas conscience de la valeur patrimoniale de ce qu'ils avaient sous leurs pieds, dont la gagée de Bohême, une plante rare. »

Gilles BONNEFOY,
viticulteur et propriétaire
au pic de Purchon



Régulièrement, la lave a adopté une forme de prisme hexagonal. On parle d'orgues basaltiques, un élément fort dans le paysage du Massif central.



Les pelouses écorchées sur des roches de basalte peuvent présenter des couleurs étonnantes.

Que sont ces pelouses ?

Sur le basalte, les sols sont maigres et secs. Seuls certains végétaux peuvent s'y développer. Les plantes sont vivaces, la végétation est basse, peu fournie et à tendance plutôt méridionale, laissant par endroits la roche à nu. La gagée de Bohême et la pulsatile rouge sont deux fleurs emblématiques de ces pelouses. De nombreux animaux utilisent les lieux comme abri et source de nourriture : la pie-grièche écorcheur, le lézard vert... Près de 450 espèces de papillons ont été recensées dont certaines vivent en interaction avec un seul type de plantes présentes ici.

Un point haut en culture

Les premières traces d'occupation de ces lieux remontent au Néolithique. Durant le Moyen Âge, châteaux et églises fortifiés sont édifiés sur ces sites ; des villages s'établissent à leurs pieds et des vignes occupent les pentes ensoleillées. Ce sont de véritables belvédères naturels, propices à l'installation d'une madone sur le pic de Purchon, d'une croix sur le puy de Griot, d'une abbaye à Montverdun, d'un prieuré à Saint-Romain-le-Puy, du château Sainte-Anne.

« Les gens montent souvent au puy de Griot parce qu'ils voient cette fameuse croix de 15 mètres de haut, érigée en 1933 contre la peste. Donc cette croix interroge et attire du monde. »

Robert DURIS,
propriétaire au puy de Griot

« Nous nous sommes impliqués au côté du Cen il y a quelques années sur le pic de Montsupt et le pic de Purchon, sur le patrimoine historique et leurs vestiges actuels. »

Anne-Christine FERRAND,
Pays d'Art et d'Histoire du Forez

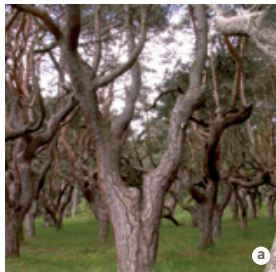


Le prieuré de Saint-Romain-Le-Puy.

Un patrimoine menacé

Cette dissémination de sucs, de pics ou de puys dans le Forez est une aubaine pour le département de la Loire. Toutefois leur flore à tendance méridionale, leur attrait paysager et l'identité culturelle qu'ils recèlent risquent de disparaître enfouis sous la broussaille.

En effet, les pelouses sont souvent le fruit de défrichements anciens puis d'une longue activité pastorale. Laissées pour compte, elles reprennent naturellement leur couverture forestière.



« Je commençais déjà à connaître les enjeux des pelouses sèches grâce à la FRAPNA, l'action du Cen m'a permis de rendre ça plus concret. »

Simone DUPLAN, présidente de l'association Lis Martagon

On estime que depuis le début du XX^e siècle, 50 à 75 % des pelouses sèches ont disparu en France du fait de l'abandon des pratiques agropastorales. L'urbanisation, la mise en culture, ou la création de vignoble ont également participé à leur régression.

a Les pins de boulanges, une spécialité souvent compagne de pelouses.

b Le flambé, hôte des pelouses sèches.

Ne laissons pas disparaître ces marqueurs de notre histoire, ces témoins de la culture locale et ces paysages de charme ! Une réflexion doit être mise en œuvre, avec un plan d'actions pluriannuel permettant la sollicitation d'appuis financiers.

Depuis 2002, des travaux de restauration ont été réalisés sur plusieurs sites : débroussaillage de fourrés de prunelliers, reprise d'un pâturage pour assurer un entretien régulier...

Pour valoriser ces sites, des panoramas ont été réouverts, des panneaux pédagogiques installés. Sur le Montclaret, 500 mètres de sentier nous font progresser dans l'histoire géologique des lieux. Sur le pic de Purchon, l'aménagement d'un parking, par la commune de Champdieu, a permis de limiter l'accès des véhicules au site.

« Il y a eu plusieurs actions menées par le Cen et par des particuliers : en déplaçant les animaux qui pâturent et en maintenant des zones d'abreuvement pour que les chevaux piétinent certaines espèces pour les faire disparaître, il y a une meilleure diversité de la flore. »

Serge VRAY, maire de Chenereilles

« La moitié de notre exploitation de vaches laitières se trouve dans l'espace « protégé » du mont Semiol. Nos pratiques n'ont pas changé avec le programme. Nous connaissons déjà l'intérêt des pelouses sèches, puisque nous avons une centaine de chèvres qu'on menait en pâturage. On était donc souvent dans le mont Semiol, à pied, avec l'optique de protection de la nature. »

Martine GUILLOT, agricultrice sur le mont Semiol



Une dynamique instaurée

« Je me suis engagé à ne pas couper les bois et à garder ceux qui tombent pour favoriser la faune et la flore. »

Robert DURIS,
propriétaire du puy de Griot



« Je travaillais déjà sur le site du puy de Chavanne. Toute une partie était envahie par le buisson noir (prunellier). J'entretenais l'accessibilité aux tables de pique-nique et au pic lui-même, mais l'espace était très réduit. Après l'intervention du Cen, l'espace s'est agrandi et j'ai pris la décision de mettre des ânes, ils m'aident grandement pour entretenir. J'essaie de les garder le plus longtemps possible à l'automne, pour freiner la repousse des prunelliers car c'est la période où ils sont les plus actifs. Une autre végétation se développe depuis. »

Valérie PERRET,
employée communale à Palogneux



« Maintenant, nous avons une certaine programmation des travaux à faire pour l'entretien de tout le site, afin de faire les bons travaux au bon moment et d'éviter de tout couper. »

Jean-Michel CHATAIN,
maire de Saint-Georges-Haute-Ville

Trompe-l'œil sur le réservoir d'eau
du pic de Montsupt.



Un cas d'école : le puy de Chavanne à Palogneux

« Palogneux est un village de 80 habitants. Nous n'avions donc ni les moyens matériels, ni financiers, ni humains pour gérer cet espace et l'entretenir. Néanmoins, chaque année, une corvée se faisait depuis très longtemps avec les habitants du village pour essayer d'entretenir les abords du site et les tenir propres, pour qu'il puisse être vu et visité, étant donné qu'il est situé sur la route du basalte. »

Nous avons pris contact avec le Cen Rhône-Alpes, il y a déjà longtemps. Un bilan d'abord été fait par leurs soins : ils ont expertisé le site, notamment sa flore, et ont déterminé des plantes qu'il fallait protéger, comme la pulsatille rouge. Ils se sont aperçus que le site était de plus en plus pris par la végétation. Ils m'ont proposé des chantiers avec une école rurale forestière. La première fois, les élèves sont restés deux jours, ils ont coupé et mis au propre une partie du terrain. Ils sont revenus plusieurs fois pour terminer le chantier. Petit à petit, le site s'est éclairci. Mais il n'était pas question d'arrêter notre corvée et nous la continuons tous les ans.

L'an dernier, c'était la réalisation d'un parcase. Une personne nous prête des ânes, du printemps jusqu'à l'hiver, pour manger les buissons noirs (prunelliers).

Les actions se font en accord avec le Cen, avec qui nous avons signé une convention. Le site est très grand et nous n'arrivons pas à l'entretenir. Ses conseils ont été précis et ont permis d'éviter de faire des bêtises. Ça s'est vraiment bien passé, aussi bien avec le Cen qu'avec les écoles en chantiers. »

Gérard BAROU, maire de Palogneux



L'enjeu de faire ensemble

Les opérations menées contribuent à sensibiliser les citoyens et favorisent un autre regard sur ces espaces. Elles ne peuvent se construire sans une implication des citoyens : la concertation, l'écoute et l'échange de points de vue sont essentiels.



Concertation autour de la carrière du Montclaret en 2010

« L'APPIC est un peu garante du site de Montsupt. Nous faisons la chasse à tous ceux qui montent avec les véhicules à moteur, notamment les quads et les motos. On fait très attention à l'environnement aussi quand on nettoie les abords de la chapelle, le désherbage se fait à la main, on n'utilise pas de produits chimiques. »

Josiane GONZALEZ,
présidente de l'association APPIC

« La plupart du temps, les usagers des sites ne connaissent pas ces pelouses, nous dit Clara Ferrari, chargée d'études au Cen Rhône-Alpes. Le programme a permis de sensibiliser une partie des élus locaux et des riverains aux enjeux des pelouses sèches. » La chemise a d'ailleurs souvent été mouillée : sur Palogneux et Saint-Georges-Hauteville, les habitants et la commune se chargent d'une partie du débroussaillage ; à Champdieu, le Conseil municipal des jeunes a mis en place des poubelles peintes aux couleurs de la gagée de Bohème et du sonneur à ventre jaune. Des associations et des bénévoles s'organisent chaque année pour la protection des sites, leur nettoyage, un comptage annuel de plantes rares, le nettoyage du site, etc. Certains chantiers plus professionnels font aussi école pour des jeunes en formations agricoles. »

« Nous nous sommes appuyés sur les compétences du Cen pour nous accompagner sur les sites du Montclaret et du pic de Montsupt. Pour le Montclaret, les deux communes, le carrier et le Cen avons travaillé ensemble pour créer un sentier pédagogique, validé au fur et à mesure par un comité de pilotage.

Nous avons de très bonnes relations avec les autres membres du comité de pilotage. Chacun est à sa place et donne son avis. Ce qui est important, c'est le fait de vouloir bien travailler tous ensemble pour préserver le patrimoine.

Sur le Montclaret, la réussite du projet dépend de la bonne entente entre les partenaires : le carrier, partenaire économique, l'association de préservation de la nature, le Lis Martagon, et les communes. »

Jean-Michel CHATAIN,
maire de Saint-Georges-Haute-Ville



Donner une nouvelle dimension au projet



Poursuivons nos actions en faveur de ces espaces. Les partenariats engagés sont constructifs, favorisent les retombées économiques et sociales et l'intérêt des collectivités territoriales qui apportent les aides nécessaires.

Propriétaires, exploitants agricoles, élus locaux, vous pouvez donner une nouvelle ampleur à ce programme. Le Cen est disposé à élargir son champ d'action, à travailler sur d'autres sites, à contractualiser avec de nouveaux propriétaires et favoriser la mise en réseau de sites pour de meilleurs échanges de savoir-faire.

« C'est plus ordonné et plus joli qu'il y a dix ans. Cette année, les pelouses sèches étaient très belles : beaucoup d'œilleuds des Chartreux, des orpins très beaux. Il y a aussi plus de petits papillons que d'autres années. Ce sont des petits détails qui montrent que ça va dans le bon sens. »

Josiane GONZALEZ,
présidente de l'association APPIC

« En tant qu' élu local, la préservation des milieux naturels m'a intéressé dans ce projet. A l'origine, le Cen nous a sensibilisés à l'existence de ces pelouses sèches. Suite à cela, il y a effectué un premier travail de débroussaillage. Puis nous avons réfléchi à la façon d'aménager le site du pic de Purchon qui offre une vue intéressante sur la plaine et les monts du Forez. Il est très fréquenté et nous avons réorganisé le stationnement ; une haie sauvage a été plantée et un espace pique-nique a été créé. Le Conseil municipal des jeunes s'est également approprié le projet.

Aujourd'hui, ce site fait partie du circuit de randonnée de la madone. Des plaques montrent l'histoire de la madone et du pic, elles offrent des informations sur la faune, la flore et notamment la gagee de Bohème. Les gens apprécient, ils ont découvert cette nouvelle fleur de Champdieu. »

Patrice COUCHAUD, maire de Champdieu



Qu'a-t-on à gagner ?

S'inscrire dans le programme de préservation des pelouses sur basalte du Forez, c'est participer à une dynamique régionale dans laquelle la biodiversité devient le levier d'un véritable projet de territoire.

Des financements publics peuvent être mobilisés, des connaissances scientifiques sont réunies, avec les regards complémentaires de structures comme le Conservatoire botanique national du Massif central ou la Société des sciences naturelles Loire Forez et un Conseil scientifique qui veille au grain. Le Cen Rhône-Alpes assure l'assemblage, le partage de la connaissance et la mise en œuvre des actions concrètes, sauf dans le cas où la commune souhaite rester maître d'œuvre. Un comité de pilotage associe divers représentants locaux (élus, associatifs, membres de chambres consulaires, propriétaires fonciers...) et prend part aux décisions.

« J'ai trouvé qu'il y avait une implication forte et une bonne pédagogie par le part du Cen.

Nous avons bénéficié de son soutien quand les enfants de l'école primaire sont allés sur le suc de la Garenne.

Le Cen a donné une explication intéressante en direction des enfants et des enseignants.

On est dans une démarche positive et constructive, ce qui est très intéressant. La façon dont a été mené le projet me satisfait, aussi bien par les conseils techniques que par l'aide financière qui a été apportée pour les clôtures. »

Serge VRAY, maire de la commune de Chenereilles

Le Conseil départemental de la Loire

suit le pro-gramme depuis ses débuts et appuie financièrement le travail que fait le Cen à travers sa politique sur les espaces naturels sensibles. Les pics de basaltes sont inscrits comme l'un des milieux naturels prioritaires du département.

Pour donner une dimension plus large au programme, ces sites prestigieux sont intégrés dans un programme financier lié aux milieux prairiaux « chauds » du Massif central, un programme complémentaire à celui porté par l'**IPAMAC** sur la trame agropastorale du Massif central.

« J'ai suivi les premières réunions proposées par le Cen et j'ai trouvé que le programme était intéressant. Donc j'ai été partie prenante dès le départ dans le projet.

Aujourd'hui, habitant moi-même le village de Champdieu, je me rends compte que les gens sont fiers d'expliquer à ceux avec qui ils se promènent qu'il faut qu'ils fassent attention, parce que sous leurs pieds il peut y avoir des plantes rares. Il y a une véritable évolution de leur perception. »

Gilles BONNEFOY,
viticulteur et propriétaire au pic de Purchon





LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS...

...sont des partenaires techniques. Ils sont gestionnaires d'espaces naturels ou viennent en appui aux collectivités et usagers pour préserver et valoriser ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui acceptent d'être associés à la démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un levier pour un développement durable.



Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes

Agir ensemble, c'est notre nature !

CONTACTEZ-NOUS :

CEN Rhône-Alpes
Maison forte
69390 Vourles

Tél. 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

Ce document est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER Massif central.